



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Dossier de candidature au dispositif French Tech Seed Provence Corse

SATT SUD-EST, chef de file du consortium sur les
territoires Provence et Corse



Processus de sélection

1. Téléchargement du dossier de candidature sur le site de la SATT Sud-Est.
2. Envoi du dossier de candidature complet avec les pièces à fournir à ftsprovencecorse@sattse.com
3. Instruction de votre dossier au comité opérationnel (une semaine après la date butoir d'envoi des dossiers de candidatures) sur la base de :
 - a. La complétude du dossier
 - b. La réponse aux critères suivants :
 - Critères Eco/sociaux**
 - Viabilité économique
 - Potentiel de développement et création de valeur
 - Time to market et actions à mettre en œuvre
 - Impacts sur le développement durable et retombées sociétales
 - Critères technologiques**
 - Validation high tech ou deep tech
 - Caractère innovant de la technologie
 - Maîtrise de la PI
 - Critères relatifs à l'équipe**
 - Motivation
 - Disponibilité et capacité du candidat à créer et développer une entreprise
 - Capacité à diriger une équipe et nouer des partenariats
 - Qualité et complémentarité de l'équipe
4. Instruction de votre dossier au comité d'engagement :
 - a. Pitch du porteur de la startup
 - b. Vote des membres sur la base des critères du dossier
5. Identification ou validation des co-investisseurs privés avec votre accompagnant
6. Réception du courrier Prescripteur par la SATT Sud-Est
7. Transmission du dossier à BPI France



Dossier de candidature French Tech Seed Provence Corse

Structure

Nom de l'entreprise :

Nom, Prénom, adresse du représentant légal de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Numéro de téléphone :

Adresse email :

Nom, prénom de la personne qui suivra la candidature (si différent du représentant légal) :

Membre ou partenaire du consortium accompagnant l'entreprise :

Répartition du capital :

Nom des associés	Pourcentage du capital

Date d'immatriculation de l'entreprise :

(L'entreprise doit être créée depuis moins de 3 ans)

Entreprise correspondant aux critères européens de la PME :

- Entreprise de moins de 250 personnes : OUI NON
- Chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 50 millions d'euros ou le total du bilan inférieur ou égal à 43 millions d'euros : OUI NON

Statut Jeune Entreprise Innovante ([Descriptif du statut](#)) : OUI NON

Projet d'entreprise

Caractérisation de l'innovation technologique « deeptech » :

Maturité économique du projet :

Répartition des rôles entre associés et dirigeants :

Nom des associés ou dirigeants	Statut dans l'entreprise	Description du rôle

Objectifs du projet à 18 mois :

Relevé des actions engagées pour une levée de fonds (la présentation des investisseurs sera à joindre au dossier) :

Identité de l'investisseur/fond	Montant levé	L.O.I
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS
		<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN COURS

Lauréat I-Lab ou des concours nationaux d'innovation du PIA (à partir de 2018) : OUI NON

Clause d'engagement

L'entreprise candidate s'engage à répondre aux sollicitations du membre ou partenaire du consortium l'accompagnant dans sa démarche et de BPI France concernant le suivi de sa candidature :

- Une fois présélectionné, vous vous engagez à fournir les informations suivantes, de manière trimestrielle, à la structure membre ou partenaire du consortium French Tech Seed Provence Corse, qui vous accompagne :
 - Evolutions structurelles de l'entreprise
 - Nombre de clients
 - Niveau de chiffre d'affaires
 - Nombre d'emplois (ETP direct)
- Une fois lauréat et bénéficiaire du fond, vous vous engagez à fournir les informations suivantes à la BPI à l'adresse : oc-fts.invest@bpifrance.fr

NIVEAU DE TRESORERIE	AUDIT DES DONNÉES TRANSMISES	MODIFICATION DU CAPITAL	VERSEMENT DE DIVIDENDES	REMBOURSEMENT ANTICIPÉ
Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand ?	Quand ?
Tous les semestres pour tout le portefeuille	Tous les ans, pour une partie du portefeuille	Avant tout événement de levée de fonds ou de modification du capital	Avant tout versement	Avant tout remboursement anticipé
Quelle action ?	Quelle action ?	Quelle action ?	Quelle action ?	Quelle action ?
<ul style="list-style-type: none"> Bpifrance envoie un e-mail automatique de rappel La startup transmet par retour d'e-mail son niveau de trésorerie pour des besoins de reportings réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> Bpifrance sollicite les startup du portefeuille sélectionnées pour contrôler la qualité des données transmises (dans une optique de valorisation du portefeuille) La startup fournit sa liasse comptable 	La startup doit transmettre l'information à Bpifrance Financement dans les 90 jours précédant l'évènement	<ul style="list-style-type: none"> La startup doit notifier Bpifrance avant tout versement Le versement de dividendes sera possible après consultation de Bpifrance Financement. 	<ul style="list-style-type: none"> L'entreprise doit prévenir Bpifrance de la date et du montant de remboursement souhaité Bpifrance émet deux factures <ol style="list-style-type: none"> Capital + Intérêts Indemnités de Remboursement Anticipé A la date prévue Bpifrance prélève le montant

Nom de l'entreprise :

Nom, Prénom, adresse du représentant légal de l'entreprise :

Signature :

Pièces à joindre au dossier et à envoyer à ftsprovencecorse@sattse.com

1. Dossier de candidature dûment rempli et signé
2. Business plan complet à 18 mois : Plan de financement, Business Model, Stratégie de développement de l'activité de l'entreprise, Time to market, Actions à mettre en œuvre pour mise du produit sur le marché, Equipe, Roadmap projet, Projet d'entreprise, Marques d'intérêts des clients etc.
3. Eléments liés à la création de l'entreprise : Statuts, K-Bis, RIB
4. Déclaration de aides perçues (Cf. Annexe 1)
5. Acte daté du membre ou partenaire du consortium (compte-rendu de comité de sélection en incubation, d'engagement en pépinière d'entreprise, d'investissement, de maturation, etc.) attestant de la validation du projet d'entreprise
6. Pitch deck réalisé pour approcher des fonds
7. Présentation des investisseurs probants pour le tour de seed

Prochaine Etape

Si votre dossier est sélectionné lors du prochain comité de pilotage du consortium French Tech Seed Provence Corse, vous devrez réaliser un pitch afin de présenter votre entreprise et son projet, lors du comité d'engagement du mois suivant.

Vous recevrez un email vous confirmant votre pré-sélection et la date à laquelle se tiendra le comité d'engagement.

ANNEXE 1 : Modèle de déclaration des aides en faveur des jeunes pousses

Papier en tête de l'entreprise

Objet : Déclaration des aides en faveur des jeunes pousses placées sous le régime cadre exempté de notification n°SA.40390 relatif aux aides en faveur de l'accès des PME au financement pour la période 2014-2020.

Cette déclaration vise à la vérification du non-dépassement des seuils applicables aux aides en faveur des jeunes pousses fixés au point 5.2.2 du régime cadre exempté de notification n°SA.40390 relatif aux aides en faveur de l'accès des PME au financement.

Je soussigné _____ représentant de _____, entreprise au sens de l'annexe I du règlement général d'exemption par catégorie n°651/2014 du 17 juin 2014, déclare :

- n'avoir reçu aucune aide en faveur des jeunes pousses ;
- avoir reçu les aides en faveur des jeunes pousses listées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'attribution de l'aide	Nom et SIREN de l'entreprise bénéficiaire	Forme de l'aide	Zone de l'entreprise bénéficiaire*	Montant de l'aide** (en euros)
TOTAL				

Date de signature
(Indiquer le nom et la qualité du signataire)

*Zone « a » ou zone « c » : l'ensemble des zones « a » et « c » françaises sont déterminées par le décret n°2014/758 du 2 juillet 2014 relatif aux zones d'aide à finalité régionale et aux zones d'aide à l'investissement des PME pour la période 2014-2020.

**Dans le cas de prêts ou garanties, indiquer, le cas échéant, l'équivalent-subvention brut (ESB) qui vous a été communiqué lors de l'attribution de l'aide.